Cinquantième année. - N° 211 A 3 novembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 942

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

533 415 782 RCS Lyon.
FAVRINVEST.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1766310.00 EUR.
Adresse : 33, place Bellecour, 69002 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE :La société FAVRE DE FOS SAS, société par actions simplifiée au capital de 80 064,00 euros, dont le siège social est situé 33 place Bellecour, 69002 Lyon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 957 524 010, ETLa société FAVRINVEST, société par actions simplifiée au capital de 1 766 310,00 euros, dont le siège social est situé 33 place Bellecour, 69002 Lyon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 533 415 782, AVIS DE PROJET DE FUSIONAux termes d'un acte sous seings privés en date à Lyon du 29 septembre 2017, la société FAVRE DE FOS SAS et la société FAVRINVEST ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FAVRINVEST par la société FAVRE DE FOS SAS.La société FAVRINVEST ferait apport à la société FAVRE DE FOS SAS de la totalité de son actif, soit 3 204 580,51 € à charge de la totalité de son passif, soit 559 771,83 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 2 644 808,68 €.En rémunération de cet apport net, 4 988 actions nouvelles de 16,00 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société FAVRE DE FOS à titre d'augmentation de son capital social de 79 808 €, soit avec une prime de fusion globale de 2 565 000,68 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 0,02824 actions de FAVRE DE FOS SAS à créer pour 1 action de FAVRINVEST apportée.La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'Associée Unique de la société FAVRE DE FOS et des associés de la société FAVRINVEST. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon en date du 30 octobre 207, greffe du ressort des sièges sociaux des sociétés FAVRE DE FOS SAS et FAVRINVEST..